

LE CARILLON

HEUGNES



SOMMAIRE

	Page
- Billet du Maire.....	1
- Autour de la rentrée scolaire.....	2
- Permanence du Crédit Agricole.....	2
- Sécheresse.....	2
- Association ACADIE.....	2
- Assemblée Générale de la chasse.....	3
- SIF info familles.....	3
- Les jeux du Club des Jeunes.....	3
- les trois derniers Conseils Municipaux.....	4
- État civil.....	4
- Après le jubilé - lettre de Joseph MERCIER.....	5
- Compte-rendus des 14 et 15 août.....	5
- Numérotation téléphonique à 10 chiffres.....	6
- Les bons numéros.....	6
- Reprise des championnats de football.....	7
- Horaires des cars scolaires.....	8

LE BILLET DU MAIRE

La rentrée scolaire nous a permis de découvrir deux nouveaux visages. Il y a certainement bien longtemps que deux enseignants n'avaient pas été nommés à Heugnes en même temps. Ce qui évidemment n'a pas été sans apporter quelques petits changements dans les habitudes, tant scolaires qu'extra-scolaires, notamment en ce qui concerne la gestion de la cantine. Après quelques semaines on peut dire que Peggy ROUSSEAU, la directrice, et Irène DESBRUÈRES, sa collègue, sont très appréciées des enfants. Souhaitons à toutes les deux un bon séjour à Heugnes.



Bulletin Municipal - n°5 -
Octobre 1996



- La rentrée scolaire 1996 s'est effectuée le 3 septembre en présence de deux nouvelles institutrices, Mlle Peggy ROUSSEAU et Mme Irène DESBRUÈRES.

* Les statuts de l'association (loi de 1901) gérant la cantine scolaire ont été modifiés. Rappelons qu'ils dataient de la création en... 1948. B.G.

Les nouvelles institutrices

Peggy ROUSSEAU, originaire de Royan en Charente-Maritime, habite depuis deux années dans l'Indre, a déjà enseigné à Châteauroux, occupe depuis le mois d'août le logement de fonction au-dessus de la mairie.

Irène DESBRUÈRES suit son mari militaire au gré de ses mutations. Vient de passer 4 ans dans la Marne (Chalons-en-Champagne). Habite Vineuil. A une petite fille de 10 mois. B.G.

VACANCES SCOLAIRES 1996 - 1997

Toussaint: du vendredi 25.10 au mardi 5.11

Noël: du vendredi 20.12 au lundi 6.01.97

hiver: du mardi 11.02 au jeudi 27.02

Printemps: du jeudi 10.04 au jeudi 24.04

Été: à partir du 28.06

* départ après la classe; retour le matin des jours indiqués.



LA PERMANENCE DU CRÉDIT AGRICOLE DEMEURE!



Le jeudi 18 juillet, Bernard GARNIER maire a reçu Monsieur Jean BLEUZEN, directeur de l'agence locale d'Ecueillé. Au cours de cet entretien Mr BLEUZEN annonça la suppression de la permanence qui a lieu chaque mardi en milieu d'après-midi, les raisons étant liées à un manque de personnel d'une part, un manque de passage à la permanence et à la mise en place des points verts d'autre part.

Lors de sa réunion du 26 juillet, le Conseil Municipal a pris une délibération (dont vous pouvez prendre connaissance dans le compte-rendu de la réunion du 26.07) qu'il a transmise aux élus départementaux.

Intervention positive puisque suite aux visites de Messieurs LE BOURIS puis CAZENAVE de la caisse régionale, leur décision a été prise de maintenir la permanence. Rendez-vous a été pris par Mr BLEUZEN afin de mettre en place un créneau horaire plus pratique pour l'agence d'Ecueillé. C'est ainsi que la permanence maintenue jusqu'à nouvel ordre au mardi après-midi sera transférée au jeudi en fin de matinée (à compter sans doute du mois de novembre).

La caisse locale d'Ecueillé adressera un courrier à tous les sociétaires de HEUGNES. B.G.

DÉGATS AUX HABITATIONS DÛS À LA SÉCHERESSE

Les personnes ayant constaté des dégâts à leur habitation, causés par la sécheresse, peuvent prendre contact avec la mairie. Si elles souhaitent monter un dossier, elle devront fournir:

- 1 demande écrite au maire
- des photos des dégâts
- un devis de remise en état.

Ainsi qu'une étude géotechnique réalisée par l'un des trois cabinets habilités (la liste vous est fournie par la mairie). Cette étude est destinée à démontrer que les dommages ayant affecté les habitations résultent bien

des mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. Cette étude peut être commune à plusieurs habitations afin d'être moins onéreuse pour les personnes sinistrées. Ce dossier complet est alors adressé à la préfecture qui le transmet au Ministère de l'Intérieur qui éventuellement reconnaîtra l'aspect catastrophe naturelle. Si la commune est déclarée sinistrée, les compagnies d'assurances peuvent rembourser tout ou une partie des frais de l'étude géologique. B.G.

ASSOCIATION ACADIE*



Une enquête avait laissé supposer qu'environ une vingtaine de personnes âgées allaient adhérer au portage de repas à domicile, livrés à partir de la maison de retraite d'Ecueillé.

Nous sommes hélas loin des objectifs fixés et avec une moyenne d'environ 6 repas par jour, le déficit va croissant.

Le 9 septembre lors d'une réunion de bureau il a été décidé de continuer l'opération jusqu'au 31 décembre 96. Une décision sera alors prise.

Les repas actuellement servis au prix de 43Fr par jour donnent entière satisfaction aux adhérents de ce service.

Si vous êtes intéressé(e), demandez des renseignements à la mairie (02-54 39 01 85) ou à la maison de retraite St Joseph (02-54 00 36 00). B.G.

* ACADIE: Association de Coordination des Aides à Domicile Intercommunales d'Ecueillé

La Société Communale des Chasseurs de Heugnes s'est réunie en assemblée générale le dimanche 25 août à 9h30 sous la présidence de R.LAY.

Tous les membres du Bureau étaient présents, 20 sociétaires sur 33, bonne participation par rapport aux années précédentes. Le trésorier présenta le rapport financier très positif qui a été approuvé à l'unanimité par les sociétaires présents. Le Président a fait part du match de foot du Jubilé Joseph Mercier dont 50% du bénéfice étaient partagés entre les associations de la commune, et remercie les organisateurs de cette rencontre sur le stade de Heugnes. Il a été décidé de lacher sur le territoire de la société 150 faisans, 90 perdrix, 100 cailles; il a été attribué 2 bracelets chevreuil pour la saison 96/97. Il a été décidé par 12 voix - 7 contre - 1 nul d'accorder la carte gratuite aux sociétaires à partir de 80 ans. Le prix des cartes passe à 400Frs.

Pour les sociétaires n'habitant pas la commune à titre

principal, la carte sera majorée de 50% (16 pour - 2 contre - 2 nuls) soit 600Frs. La carte d'invité reste au même prix de 65Frs.

Il a été décidé d'une pénalité de 50Frs pour les cartes prises en dehors de la permanence, et de 30Frs pour les sociétaires qui ne participeront pas au nettoyage des layons dans les bois.

Le trésorier Mr BROUARD démissionnaire est remplacé par Mr BONNEAU Laurent. Le président remercie Mr BROUARD pour son dévouement qu'il a apporté à la société depuis de nombreuses années. Un calendrier des lachers sera donné à chaque sociétaire. Vu le changement d'heure le 27 octobre, il est décidé d'ouvrir la chasse sur le territoire de la société à 9h pour toute la saison.

Le repas des chasseurs aura lieu le dernier samedi de février à l'Auberge de Heugnes (Prenez note).

La réunion se termina à 11h30 par le pot de l'amitié.

R.L.



FAMILLES RURALES ANIMATIONS FAMILIALES



■ A l'initiative de Christine REYBOZ qui en est la responsable (tél: 02. 54 39 04 45), une réunion du SIF (Service Informations Familles) est prévue d'ici à la fin de l'année (participation 10Frs par personne). Elle aura lieu le 16 décembre à 14h00 à la Maison des Associations et s'adressera en priorité aux gourmets et aux gourmands puisque le thème en sera la confection des desserts.

Deux réunions ont déjà eu lieu depuis le mois de septembre.

L'une, le 20 septembre, dévoilait aux 13 participants les grandes lignes des médecines douces: homéopathie, acupuncture, ostéopathie, phytothérapie.

L'autre, le 3 octobre, battait les records d'affluence jamais enregistrés. Dix huit personnes ont découvert une intéressante série de diapositives sur la Grande Bretagne commentées par une représentante de Familles Rurales, Bobbie WADDINGTON, britannique pure souche et Heugnoise d'adoption, Elizabeth WEAVER de Palluau et Sally STONE, britannique elle aussi. Mademoiselle ROUSSEAU,

l'institutrice de la grande section de l'école, avait également amené ses 13 élèves anglicistes en herbe...

La séance se termina par une dégustation pour tous de "douceurs" typiquement britanniques: "scones"- délicieux petits pains au beurre et au sucre, que l'on savoure tiède, beurrés et "confiturés", que Bobbie Waddington avait eu la gentillesse de préparer; cake aux épices, flocons croquants au chocolat réalisés par l'Association, et "apple crumble" (tarte aux pommes à l'envers dont la croûte croquante de sucre, beurre et farine se trouve sur le dessus) proposée par Mademoiselle Rousseau elle-même.

■ A l'initiative de Monique JUBERT (02. 54 39 04 51) qui en est la responsable, une animation enfants aura lieu:

- Le mardi 29 octobre à 14h à la Maison des Associations.

- Une autre est également prévue pendant les vacances de Noël avec la participation de Madame RIVOL de la RUCHE.

M.D.

LES JEUX DU CLUB DES JEUNES



Votre langue au chat

- 1 - Problème de balance: Une oie pèse 10 livres plus la moitié de son poids total. Combien pèse-t-elle?
- 2 - Alphabet: Il existe une lettre qui est à la fois noble, triste et allègre. Laquelle?
- 3 - Il existe des oiseaux qui ne pondent pas d'œufs, bien qu'ils proviennent eux-même d'œufs. De quels oiseaux s'agit-il?

Petit casse-tête:

Etes-vous observateur pour trouver ce que ces cinq mots ont en commun:

INDEFORMABLE - ABCÈS - POSTULANT - ETUVE - SYNOPSIS.

Comment s'appellent les habitants:
d'EVREUX - LA TOUR DU PIN - EPERNAY.

L'histoire de vos provinces

- 1 - La Duchesse Anne l'apporta en dot à la France par son mariage avec Charles VII en 1491.
- 2 - Vendue par les Génois à la France en 1768. Le tourisme constitue pour elle une très importante source de revenus.
- 3 - Définitivement unie au domaine royal en 1606 sous Henri IV. Une fine dentelle aux fuseaux porte son nom.



le Club des Jeunes

Solutions des jeux du Carillon n°4

*Une question brûlante: 23 échelons. - *Êtes-vous si malin: Arrière-grand-père. - *Bitérois - Paimblotins - Bellifontains.

*Mots croisés: **Horizontalement:** 1- Clemenceau. 2- Ham - Berlin. 3- Acier - Anne. 4- Terre - Oc. 5- Idam - On - Oc. 6- Actius - ORO. 7- UM - Sara. 8- Douala - Ans. 9- Un - Giurgiu. 10- Némée - Sees.

Verticalement: I- Chateaudun. II- Lacedemone. III- Emirats. IV- Ermitage. V- Ebre - Lie. VI- Ne - Ossau. VII- Craon - RS. VIII- Ene - Orage. IX- Ain - Oranie. X- UNESCO - Sus.

LES TROIS DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX



Réunion
du 26.07.96

Le Conseil Municipal:

- Accepte de louer le logement de fonction sis au-dessus de la mairie à Mlle Peggy ROUSSEAU (nouvelle enseignante nommée à l'école communale à la prochaine rentrée scolaire) à compter du premier août 1996.
- Décide de recruter un nouvel agent en Contrat Emploi Solidarité à compter du premier décembre prochain pour le mettre à la disposition des enseignants de l'école communale. Le choix de cet agent sera effectué parmi les candidats qui auront déposé une demande en mairie avant la prochaine réunion.
- Prend connaissance du projet de règlement intérieur établi par la Société Communale de Chasse qui sera soumis aux sociétaires à l'occasion de la prochaine assemblée générale fixée au 25 août.
- S'OPPOSE FERMEMENT A LA SUPPRESSION DE LA PERMANENCE HEBDOMADAIRE TENUE EN MAIRIE PAR L'AGENCE DU CREDIT AGRICOLE D'ECUEILLE ET DECIDE DE REDIGER UNE PETITION SI CETTE PERMANENCE N'EST PAS MAINTENUE. Il alerte les élus (Conseiller Général, Député, Sénateurs, Présidente de la Communauté de Communes) de l'action qu'il entend mener pour s'opposer à cette suppression qui va à l'encontre de la politique de maintien des services en milieu rural prônée par le Gouvernement. Il demande aux responsables du Crédit Agricole de publier par communiqué de presse les raisons qui motivent cette décision de suppression dans la plus grande discrétion.
- Prend acte de la demande formulée par Mr Thierry CHAUVEAU, gérant du commerce multiple rural qui sollicite la visite de la commission des bâtiments dans le commerce qu'il exploite en vue d'éventuels travaux. La commission compétente se rendra sur les lieux dans le courant de la semaine prochaine.
- Refuse d'allouer une subvention au Comité National du Souvenir de Verdun.

B.G.

*

ETAT CIVIL

MARIAGE
Michel BOILIER et
Carole CHARNY
le 27 Juillet 1996



Réunion
du 30.08.96.

LE CONSEIL MUNICIPAL a pris les décisions suivantes:

- Consultées pour le remplacement de cinq fenêtres et de deux paires de persiennes à l'Auberge, quatre entreprises ont fourni des devis. Après examen de ces derniers, c'est sur INFRALBLOIS, de Pellevoisin, l'entreprise mieux disante que le Conseil Municipal arrête son choix.
- Quatre candidates s'étant présentées, le Conseil Municipal a voté pour l'attribution du Contrat Emploi Solidarité à l'école. C'est à Mlle Catherine BAUCHE, qui a recueilli la majorité des voix, qui sera proposé le poste. D'autre part, le Conseil Municipal a accepté de faire passer de 22 à 25 heures la durée de travail hebdomadaire de l'agent d'entretien territorial détaché auprès de la cantine. Il en découlera une augmentation de salaire de 441,64Fr net par mois afin d'assurer l'approvisionnement et la surveillance des élèves.
- Par ailleurs, le Conseil Municipal s'était réuni à la demande du Maire, en session extraordinaire le 9 août précédent. Il s'agissait d'examiner le cas de Mr Thierry PENSIER tourneur-ajusteur, demeurant à Heugnes et désireux de s'installer à son compte. Dans un premier temps, Mr PENSIER avait déposé une demande de permis de construire à Heugnes, demande abandonnée pour des raisons personnelles au profit de la zone artisanale de Pellevoisin. Au moment de la réunion, les pourparlers étaient avancés entre Mr PENSIER et Mr le Maire de Pellevoisin.
- Idéalement, le Conseil Municipal à l'unanimité aurait aimé pouvoir permettre à Mr PENSIER de s'installer à Heugnes. Mais, réalistement, faute de terrain et d'infrastructure appropriée, la chose n'est pas envisageable, si rapidement.
- Aussi, le Conseil Municipal a-t-il conclu que la meilleure solution était, pour l'intéressé de s'établir sur la zone artisanale de Pellevoisin, conclusion en harmonie avec les objectifs de la Communauté de Communes dont la municipalité joue donc pleinement les intérêts.

Deux autres points ont été examinés ce jour là:

- Les propositions de la Direction Départementale de l'Équipement, présentées par Mr FRANQUIN, Subdivisionnaire, qui feront l'objet d'un complément d'informations. Elles portent sur un schéma directeur d'assainissement.

complément d'informations. Elles portent sur un schéma directeur d'assainissement.

- Le contrat de maintenance pour 1250Fr H.T. proposé par la société CERIG concernant le logiciel MAIRIG est accepté; un devis de 3 700Fr H.T. par la même société a également été accepté portant sur la mise aux normes "Windows" du matériel informatique de la mairie.

M.D.



Réunion
du 27.09.96.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 septembre 1996 sous la présidence de Bernard GARNIER Maire.

- Le conseil Municipal accepte la résiliation du bail de Mr Bernard DAUBLON suite à la cessation d'activité. Les parcelles concernées sont les suivantes:

n°131	3ha 78 ares 08	2ème catégorie
n°132	4ha 95 ares 98	
n°135	4ha 93 ares 00	3ème catégorie
n°136	4ha 92 ares 94	
n°139	4ha 99 ares 90	
n°159	4ha 39 ares 08	2ème catégorie
n°160	4ha 56 ares 02	3ème catégorie

Soit un total de 32ha 46 ares.

- Les demandes de location de ces terres devront parvenir à la mairie avant le 25 octobre midi. Elles seront attribuées lors de la réunion du Vendredi 25 octobre. Ces demandes accompagnées d'un relevé M.S.A. seront réservées aux agriculteurs ayant le siège de leur exploitation sur la commune.

Après avoir rencontré la Société de chasse, le conseil Municipal se réservera la possibilité de mettre à disposition de la Société une partie de la parcelle 139 en vue d'implantation de couvert à gibier.

- Suite à l'attribution du Fonds d'Action Rural un reliquat reste à la disposition permettant de présenter un dossier d'environ 40 000Fr H.T. C'est ainsi que sera présenté, outre le remplacement des fenêtres de l'Auberge (réunion du 30.08), l'achat d'un groupe frigorifique pour la boulangerie et d'un gyrobroyeur d'une largeur d'1m80 de marque SUÏRE, modèle GYROFLOR 8030.

- Suite à la visite annuelle de la S.I.B. de Châteauroux, un devis pour l'achat d'un nouvel extincteur sera demandé.

B.G.





APRÈS LE JUBILÉ



Le jeudi 29 août à la Maison des Associations Bernard GARNIER avait convié les responsables et membres des associations qui avaient mis sur pied l'après-midi footballistique du lundi de Pentecôte. Autour de Joseph MERCIER se trouvaient Michel et Martine DENISOT, Patrick TROTIGNON (Manager général de la Berrichonne) accompagné de Bruno ALLEGRE et Yves BOISTARD.

Trois cadeaux souvenirs furent offerts à Joseph MERCIER, à Michel DENISOT et à Jacques VENDROUX (Michel Denisot a été chargé de lui remettre).

Les associations ont promis de se retrouver de nouveau ensemble pour une nouvelle manifestation l'an prochain.

Bernard GARNIER, Michel DENISOT, Patrick TROTIGNON remercièrent tour à tour les organisateurs de cette journée. Le mot de la fin revenant bien sûr à Joseph MERCIER, le verbe toujours aussi alerte comme vous pourrez le constater dans la lettre qu'il vous adresse.

C'est autour d'un pot de l'amitié offert par le Comité des Fêtes et l'Amicale Sportive que se termina cette manifestation.
B.G.

Amis d'HEUGNES

La presse a évoqué en son temps, les acteurs,
Leurs titres, palmarès, leur passé... antérieur.
Que dire alors? Que les pompiers tout feu tout flamme,
Sur le terrain de foot ayant bon pied, bon oeil,
Réservent le meilleur accueil
Aux anciens combattants qui pourraient être l'âme
De la tactique à employer? Que les pêcheurs
Encombrent de... gaules les buts?
De l'almanach VERMOT je ferais un abus
Tel, que, sans pour autant abandonner mon style
Il me faut rechercher des propos moins futiles.
J'ai grand plaisir vraiment à parler de la fête
Et des Associations, le Comité en tête,
Dont je salue ici les dévoués présidents.
Leur rôle fut prépondérant.
C'est pourquoi BLANCHETON Philippe, Henri
GODART,
Jean-Paul LAMBERT, Laurent BONNEAU, RIVOL
SIMONE,

Animateurs zélés pour le sport et pour l'art
Qui se multiplient et se donnent
Beaucoup de mal, merci! Robert et Francis LAY,
Philippe MOULIN et Roger RIOLAND les
Artisans du succès.
C'est
Grâce à vous qu'un jubilaire a jubilé
Le 27 mai, ce jour brillant d'un jour voilé.
Merci aussi Brenard GARNIER et son Conseil,
Martine et Michel DENISOT et leurs conseils,
Qui sûtes orchestrer ce jour emblématique,
D'autant que sont venus en très proches voisins,
Cuivres et tambours de PELLEVOISIN.

Dans la vieille station des trains de ma jeunesse
Où les Associations se groupent pour agir,
Chaleureux, décidés, unis, le cœur en liesse,
Évoquez le passé en forgeant l'avenir!

*Émile Fournier
Joseph HOLLAND*

COMITÉ DES FÊTES BILAN DES 14 ET 15 AOÛT

Le 14 août se déroulait le 3ème grand prix cycliste Christian FENIOUX. 75 coureurs espéraient bien inscrire leur nom au palmarès de ce grand prix sur le circuit de 26 km, usant aux dires des coureurs. La sélection s'est faite au fil des cinq tours. J-P DURAKA, sociétaire de AULNAT 63 remporta la victoire au sprint, MAUDUIT VENDÉE U et COSSARD BRESSUIRE complétant le podium. Claude GAILLARD, président de l'UCC et Roger MAITRE, patron du circuit de l'Indre, ont contribué au bon déroulement de la compétition. Alain CLOUE, speaker, a fait vivre la course en direct sur le podium d'arrivée. Le vin d'honneur était animé par le Bagad des sonneurs de La Grève qui sont arrivés dans l'après-midi. Le soir un repas était pris avec les familles qui logeaient les musiciens à la Maison des Associations.

Le 15 août les invités bretons donnaient une aubade vers 11h place St Martin. Favorisée par un temps

splendide, cette 52ème cavalcade a connu un beau succès et a certainement battu son record d'affluence en nocturne. François et Philippe, animateurs d'un jour, le cortège avec ses cinq chars (le phare, le puit, le papillon, la lune, la reine) et les quatre musiques du spectacle (Le Bagad, Neuvy Saint Sépulchre, les Échos du Val de l'Indre et Pellevoisin) ont été chaleureusement applaudis; la fête foraine et le bal musette ont attiré jeunes et moins jeunes, et le feu d'artifice toujours aussi apprécié a clos ces deux journées de festivités. Le Comité des Fêtes pense déjà à la nouvelle année. Que tous les bénévoles et sponsors des 14 et 15 août soient remerciés.
F.L.



Rendez-Vous à noter:
vendredi 8 novembre: Concours de belotte.





TÉLÉPHONE TOUT SUR LES NOUVEAUX NUMÉROS



Le 18 octobre 1996 à 23h00, tous les numéros de téléphone en France auront 10 chiffres. Il suffira d'ajouter 2 chiffres en tête du numéro actuel à 8 chiffres, qui ne change pas.

Ces deux chiffres sont:

- le 01 pour l'Ile-de-France,
- le 02 pour le Nord-Ouest,
- le 03 pour le Nord-Est,
- le 04 pour le Sud-Est,
- le 05 pour le Sud-Ouest.



La numérotation à 10 chiffres harmonise le système français sans modifier les numéros actuels à 8 chiffres. Elle n'aura, par ailleurs aucune incidence sur le prix des communications téléphoniques.

En France: le 16 disparaît. Pour appeler partout en France et quel que soit l'endroit d'où sera émis l'appel (métropole ou DOM), il faudra composer 10 chiffres. Le 16 disparaît:

- pour appeler de la province vers l'Ile-de-France et inversement: 10 chiffres,
- pour appeler d'une région à une autre et à l'intérieur d'une même région: 10 chiffres,
- pour téléphoner de la métropole vers les DOM et inversement: 10 chiffres (le 16 et le

19 ne seront plus utilisés).

Ainsi, à partir du 18 octobre 1996 à 23 heures, le numéro de la mairie sera le: 02. 54 39 01 85

Grâce à la numérotation à 10 chiffres, deux abonnés n'auront plus jamais le même numéro, comme c'est parfois aujourd'hui le cas entre des abonnés d'Ile-de-France et de province, ce qui peut être source d'erreur si l'on oublie de composer le 16 ou le 16(1).

Avec la numérotation à 10 chiffres, la tonalité d'acheminement de l'appel est supprimée. Il n'y aura donc plus de "bip-bip" après la composition du numéro de téléphone du correspondant, comme c'est déjà le cas dans beaucoup de pays étrangers.

A l'international:

le 00 remplace le 19

- pour les appels de la France vers l'étranger et les TOM, le 00 remplace le 19, code d'accès international déjà utilisé dans de nombreux pays, et recommandé par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT),

- pour les appels depuis l'étranger vers la France, les correspondants devront toujours composer le 33 pour obtenir la France

métropolitaine, mais pas le 0 par lequel débutera le numéro à 10 chiffres. Ils composeront uniquement les 9 chiffres suivants.

Les raisons de ce changement sont simples. Le développement des nouveaux moyens de télécommunications (télécopieurs, téléphones mobiles...) augmente les besoins en numéros de téléphone. Il faut chaque année plus d'un million de numéros supplémentaires. Grâce à la Numérotation à 10 chiffres, les nouvelles demandes vont pouvoir être satisfaites pendant plusieurs décennies.

Les numéros qui ne changent pas:

- Les numéros des services d'urgence: le 12 (Renseignements), le 13 (Dérangements), le 14 (Agences France Télécom), le 15 (Samu), le 17 (Police) et le 18 (Pompiers).
- Les numéros à 4 chiffres commençant par 36: le 3611 (Annuaire Electronique), 3614, 3615, 3616..., ou encore l'horloge parlante qui conservera le 3699.

M.D.(sources: France Télécom)



Pour obtenir un numéro à 10 chiffres



En Ile-de-France

Ajoutez le 01 en tête des numéros à 8 chiffres. Ils sont le plus souvent précédés du (1).

Exemple: (1) 53 56 96 00 → 01 53 56 96 00

Faites précéder de	Le numéro à 8 chiffres commençant par	Faites précéder de	Le numéro à 8 chiffres commençant par	Faites précéder de	Le numéro à 8 chiffres commençant par
01	30	01	43	01	49
01	34	01	44	01	53
01	39	01	45	01	55
01	40	01	46	01	60
01	41	01	47	01	64
01	42	01	48	01	69

En province

Ajoutez 2 chiffres -- soit le 02, le 03, le 04, ou le 05 -- en tête du numéro à 8 chiffres.

Exemple: 31 03 02 00 → 02 31 03 02 00

Faites précéder de	Le numéro à 8 chiffres commençant par	Faites précéder de	Le numéro à 8 chiffres commençant par	Faites précéder de	Le numéro à 8 chiffres commençant par	Faites précéder de	Le numéro à 8 chiffres commençant par
02	20	02	41	03	91	03	81
02	21	02	42	03	92	03	82
02	22	02	43	03	93	03	83
02	23	02	44	03	94	03	84
02	24	02	45	03	95	03	85
02	25	02	46	03	96	03	86
02	26	02	47	03	97	03	87
02	27	02	48	03	98	03	88
02	28	02	49	03	99	03	89
02	29	02	50	04	71	04	90
02	31	02	51	04	72	04	91
02	32	02	52	04	73	04	92
02	33	02	53	04	74	04	93
02	34	02	54	04	75	04	94
02	35	02	55	04	76	04	95
02	36	02	56	04	77	04	96
02	37	02	57	04	78	04	97
02	38	02	58	04	79	04	98
02	39	02	59	04	80	04	99
02	40	03	60				



BONS NUMEROS

MAIRIE DE HEUGNES:

tél: 02.54 39 01 85, fax: 02.54 39 07 06

EDF: dépannage- Châteauroux 02.54 27 03 12;

renseignements- 02.54 29 72 00

SAUR: Ecueillé- 02.54 40 27 19; Montrichard (24h/24)- 02.54 32 49 88

METEO FRANCE CHATEAUROUX- DEOLS:

répondeur général- 08.36 68 02 36

répondeur agriculteurs- 08.36 68 07 36

standard- 02.54 08 58 58

POMPIERS: 18; Chef de Corps des Pompiers de Heugnes: Philippe Moulin 02.54 39 01 23

GENDARMERIE: Ecueillé: 02.54 40 21 17

SAMU: 15 ou 02.54 22 88 88

CENTRE ANTI-POISONS: 02.41 48 21 21 (Angers) ou 04.78 54 14 14 (Lyon)

CABINETS MEDICAUX DU CANTON D'ECUEILLE:

Pellevoisin: Dr Vo Van Truong, 14 rue des Aubuées, tél 02.54 39 01 41

Ecueillé: Dr Sonia Attal, Dr Jean Attal, 15 rue de la Gare, tél 02.54 40 20 04; Dr Bernard Bérard, 33 rue des Moulins, tél 02.54 40 23 37; Dr Patrick Tournadre, 25 rue du 11

Novembre, tél 02.54 40 23 08

PHARMACIES DU CANTON:

Pellevoisin: Pharmacie Lainez, 34 rue Jean Giraudoux, tél 02.54 39 02 70

Ecueillé: Pharmacie Thomas, 7 place du 8ème Cuirassiers, tél 02.54 40 23 34

AMBULANCE:

Pellevoisin: Ambulance Mirand, 3 rue Jean Giraudoux, tél 02.54 39 00 80, Radiocom 2000- 02.54 02 90 54

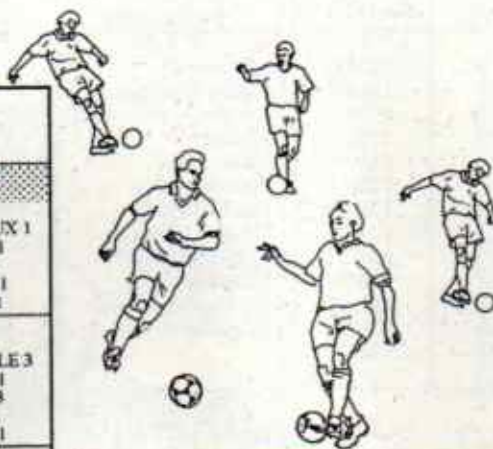
POSTE PELLEVOISIN: 02.54 39 00 91

PRESBYTERE PELLEVOISIN: 27 rue Jean Giraudoux, tél 02.54 39 02 96

SERVICE DE REPAS A DOMICILE: 02.54 00 36 (0).



A.S. HEUGNES 1996-1997 - DES FAITS!



CALENDRIER DE CINQUIÈME DIVISION 1996-1997

COMPOSITION DU GROUPE

BAUDRES OC 1	LYE AS 2
BOUGES 1	PELLEV-PREAUX 1
HEUGNES AS 1	ROUVRES RC 1
LEVROUX FC 3	VATAN SC 3
LIGNIEZ AC 1	VERNELLE LA 1
LUCAY LE MALE 3	VILLENTOIS 1
RETOUR: 19.01.97	01
BOUGES 1	LYE AS 2
LIGNIEZ AC 1	LUCAY LE MALE 3
PELLEV-PREAUX 1	ROUVRES RC 1
VERNELLE LA 1	LEVROUX FC 3
HEUGNES AS 1	VATAN SC 3
VILLENTOIS 1	BAUDRES OC 1
RETOUR: 26.01.97	02
VATAN SC 3	BAUDRES OC 1
LEVROUX FC 3	HEUGNES AS 1
ROUVRES RC 1	VERNELLE LA 1
LUCAY LE MALE 3	PELLEV-PREAUX 1
LYE AS 2	LIGNIEZ AC 1
BOUGES 1	VILLENTOIS 1
RETOUR: 02.02.97	03
LIGNIEZ AC 1	BOUGES 1
PELLEV-PREAUX 1	LYE AS 2
VERNELLE LA 1	LUCAY LE MALE 3
HEUGNES AS 1	ROUVRES RC 1
BAUDRES OC 1	LEVROUX FC 3
VILLENTOIS 1	VATAN SC 3
RETOUR: 16.02.97	04
LEVROUX FC 3	VATAN SC 3
ROUVRES RC 1	BAUDRES OC 1
LUCAY LE MALE 3a	HEUGNES AS 1
LYE AS 2	VERNELLE LA 1
BOUGES 1	PELLEV-PREAUX 1
LIGNIEZ AC 1	VILLENTOIS 1
ALLER: 20.10.96	05
RETOUR: 23.02.97	05
PELLEV-PREAUX 1	LIGNIEZ AC 1
VERNELLE LA 1	BOUGES 1
HEUGNES AS 1	LYE AS 2
BAUDRES OC 1	LUCAY LE MALE 3
VATAN SC 3	ROUVRES RC 1
VILLENTOIS 1	LEVROUX FC 3
ALLER: 03.11.96	06
RETOUR: 09.03.97	06
ROUVRES RC 1	LEVROUX FC 3
LUCAY LE MALE 3	VATAN SC 3
LYE AS 2	BAUDRES OC 1
BOUGES 1	HEUGNES AS 1
LIGNIEZ AC 1	VERNELLE LA 1
PELLEV-PREAUX 1	VILLENTOIS 1
ALLER: 17.11.96	07
RETOUR: 23.03.97	07
VERNELLE LA 1	PELLEV-PREAUX 1
HEUGNES AS 1	LIGNIEZ AC 1
VATAN SC 3	BOUGES 1
LEVROUX FC 3	LYE AS 2
VILLENTOIS 1	LUCAY LE MALE 3
ALLER: 24.11.96	08
RETOUR: 06.06.97	08
LUCAY LE MALE 3*	ROUVRES RC 1
LYE AS 2	LEVROUX FC 3
BOUGES 1	VATAN SC 3
LIGNIEZ AC 1	BAUDRES OC 1
PELLEV-PREAUX 1	HEUGNES AS 1
VERNELLE LA 1	VILLENTOIS 1
ALLER: 08.12.96	09
RETOUR: 13.04.97	09
HEUGNES AS 1	VERNELLE LA 1
BAUDRES OC 1	PELLEV-PREAUX 1
VATAN SC 3	LIGNIEZ AC 1
LEVROUX FC 3	BOUGES 1
ROUVRES RC 1	LYE AS 2
VILLENTOIS 1	LUCAY LE MALE 3
ALLER: 15.12.96	10
RETOUR: 27.04.97	10
LYE AS 2	LUCAY LE MALE 3
BOUGES 1	ROUVRES RC 1
LIGNIEZ AC 1	LEVROUX FC 3
PELLEV-PREAUX 1	VATAN SC 3
VERNELLE LA 1	BAUDRES OC 1
HEUGNES AS 1	VILLENTOIS 1
ALLER: 22.12.96	11
RETOUR: 04.05.97	11
BAUDRES OC 1	HEUGNES AS 1
VATAN SC 3	VERNELLE LA 1
LEVROUX FC 3	PELLEV-PREAUX 1
ROUVRES RC 1	LIGNIEZ AC 1
LUCAY LE MALE 3	BOUGES 1
VILLENTOIS 1	LYE AS 2

CALENDRIER DE SIXIÈME DIVISION 1996-1997

COMPOSITION DU GROUPE

ANJOUIN AS 2	ORVILLE DBE 2
ARGY US 2	POULAINES ES 2
BUXEUIL US 1	VALENCAY USF 3
FAVEROLLES US 1	VEUIL EC 1
HEUGNES AS 2	VICQ/NAHON LV 2
ALLER: 08.09.96	01
RETOUR: 19.01.97	01
ANJOUIN AS 2	HEUGNES AS 2
ORVILLE DBE 2	ARGY US 2
POULAINES ES 2	FAVEROLLES US 1
VEUIL EC 1	VICQ/NAHON LV 2
VALENCAY USF 3	BUXEUIL US 1
ALLER: 15.09.96	02
RETOUR: 26.01.97	02
VICQ/NAHON LV 2	BUXEUIL US 1
FAVEROLLES US 1	VEUIL EC 1
ARGY US 2	POULAINES ES 2
HEUGNES AS 2	ORVILLE DBE 2
ANJOUIN AS 2	VALENCAY USF 2
ALLER: 22.09.96	03
RETOUR: 02.02.97	03
ORVILLE DBE 2	ANJOUIN AS 2
POULAINES ES 2	HEUGNES AS 2
VEUIL EC 1	ARGY US 2
BUXEUIL US 1	FAVEROLLES US 1
VALENCAY USF 3	VICQ/NAHON LV 2
ALLER: 06.10.96	04
RETOUR: 16.02.97	04
FAVEROLLES US 1	VICQ/NAHON LV 2
ARGY US 2	BUXEUIL US 1
HEUGNES AS 2	VEUIL EC 1
ANJOUIN AS 2	POULAINES ES 2
ORVILLE DBE 2	VALENCAY USF 3
ALLER: 20.10.96	05
RETOUR: 23.02.97	05
POULAINES ES 2	ORVILLE DBE 2
VEUIL EC 1	ANJOUIN AS 2
BUXEUIL US 1	HEUGNES AS 2
VICQ/NAHON LV 2	ARGY US 2
VALENCAY USF 3	FAVEROLLES US 1
ALLER: 03.11.96	06
RETOUR: 09.03.97	06
ARGY US 2	FAVEROLLES US 1
HEUGNES AS 2	VICQ/NAHON LV 2
ANJOUIN AS 2	BUXEUIL US 1
ORVILLE DBE 2	VEUIL EC 1
POULAINES ES 2	VALENCAY USF 3
ALLER: 17.11.96	07
RETOUR: 23.03.97	07
VEUIL EC 1	POULAINES ES 2
BUXEUIL US 1	ORVILLE DBE 2
VICQ/NAHON LV 2	ANJOUIN AS 2
FAVEROLLES US 1	HEUGNES AS 2
VALENCAY USF 3	ARGY US 2
ALLER: 24.11.96	08
RETOUR: 06.06.97	08
HEUGNES AS 2	ARGY US 2
ANJOUIN AS 2	FAVEROLLES US 1
ORVILLE DBE 2	VICQ/NAHON LV 2
POULAINES ES 2	BUXEUIL US 1
VEUIL EC 1	VALENCAY USF 3
ALLER: 08.12.96	09
RETOUR: 13.04.97	09
BUXEUIL US 1	VEUIL EC 1
VICQ/NAHON LV 2	POULAINES ES 2
FAVEROLLES US 1	ORVILLE DBE 2
ARGY US 2	ANJOUIN AS 2
VALENCAY USF 3	HEUGNES AS 2

Résultats des matchs et classements à la date du 10.10.96

Place	5ème division	Points
1	VILLENTOIS	16
2	LYE	14
3	PELLEV-PRÉAUX	11
4	LIGNIEZ	11
5	LEVROUX	11
6	HEUGNES	11
7	VATAN	10
8	LUCAY LE MALE	8
9	BAUDRES	8
10	ROUVRES	6
11	LA VERNELLE	5
12	BOUGES	4

6ème division

1	BUXEUIL	13
2	FAVEROLLES	13
3	VEUIL	11
4	ANJOUIN	11
5	ARGY	10
6	POULAINES	9
7	VALENCAY	9
8	ORVILLE	8
9	HEUGNES	4
10	VICQ	2

A.S. HEUGNES a été éliminée de la coupe de l'Indre
A.S. HEUGNES 1 - 3 GUILLY

Cadets

NEUVY PAILLOUX	4 - 4	ENT. ÉCUEILLE
ENT. ÉCUEILLE	1 - 4	LEVROUX

Minimes

ÉTOILE CHTX	5 - 1	ENT. ÉCUEILLE
ENT. ÉCUEILLE	5 - 3	CHÂTILLON
REUILLY	2 - 3	ENT. ÉCUEILLE

Benjamins

VINEUIL	6 - 8	ENT. ÉCUEILLE
ENT. ÉCUEILLE	2 - 6	DÉOLS

ENTENTE ÉCUEILLE réunit les clubs d'ÉCUEILLE
LUCAY LE MALE, HEUGNES.



15 ans (Cadets) 2ème div. Poule A

Matchs aller (terrain d'Écueille)

19.10.96	VALENCAY - ÉCUEILLE
	(terrain de Villentrois)
09.11.96	ÉCUEILLE - DÉOLS
16.11.96	ÉCUEILLE - CHABRIS
23.11.96	TURKUCU - ÉCUEILLE
07.12.96	ÉCUEILLE - VATAN
14.12.96	ÉTOILE CX - ÉCUEILLE
	(stade de Beaulieu Cx)

13 ans (Minimes) 2ème div. Poule A

Matchs aller (terrain de Lucay le Male)

19.10.96	ÉCUEILLE - ST MAUR USI
02.11.96	ISSOUDUN - ÉCUEILLE
09.11.96	ÉCUEILLE - VILLEDIEU
23.11.96	CX LA BERRI - ÉCUEILLE
	(stade Beaumarchais)
30.11.96	VALENCAY - ÉCUEILLE
	(terrain de Lye)
14.12.96	ÉCUEILLE - VATAN

Benjamins 1ère div. Poule A

Matchs aller 14h30 (terrain de Heugnes)

09.11.96	ÉCUEILLE - BUZANCAY
16.11.96	EXEMPT - ÉCUEILLE
30.11.96	ÉCUEILLE - ISSOUDUN
14.12.96	VILLEDIEU - ÉCUEILLE
	(terrain de Niborne)

Benjamins 2ème div. Poule A

Matchs aller 14h30 (terrain de Heugnes)

09.11.96	POULAINES - ÉCUEILLE 2
16.11.96	ÉCUEILLE 2 - VALENCAY 1
	(terrain de Valencay)
30.11.96	ISSOUDUN - ÉCUEILLE 2
14.12.96	ÉCUEILLE 2 - CHABRIS

P.B.

* TRANSPORTS SCOLAIRES 1996-1997 *

HEUGNES

CIRCUIT N°1	Horaire Aller	Horaire retour		CIRCUIT N°1	Horaire Aller	Horaire retour	
Itinéraire	L.M.J.V.S.	L.M.J.V.	SAMEDI	Itinéraire	L.M.M.J.V.	L.M.J.V.	Mercredi
HEUGNES (Ecole)	8h17	16h35	12h05	Mirebeau	7h43	17h07	11h37
La Grande Brèche	8h19	16h37	12h07	Route des Charrauts	7h49	17h13	11h43
La Boulinière	8h20	16h38	12h08	Local des Pompiers	7h50	17h14	11h44
Le Radar	8h25	16h43	12h13	Heugnes	7h51	17h15	11h45
Le Gardon-Frit	8h26	16h44	12h14	Thionville	7h55	17h19	11h49
Le Féronçais	8h29	16h47	12h17	Jeu-Maloches	8h00	17h26	11h56
La Pyramide	8h32	16h50	12h20	Les Echevées	8h02	17h28	11h58
Les Tesnières	8h33	16h51	12h21	Touche Chateau	8h03	17h29	11h59
Les Charrauds	8h39	16h57	12h27	L'Allemandière	8h08	17h34	12h04
Les Charrauds	8h40	16h58	12h28	Chaubuisson	8h10	17h36	12h06
Thionville	8h44	17h02	12h32	La Foulquetière	8h12	17h38	12h08
Mizeray	8h48	17h06	12h36	Ecueillé	8h20	17h43	12h13
Heugnes (Ecole)	8h55	17h13	12h43				
CIRCUIT N°2:				CIRCUIT N°2			
Pellevoisin	7h50	17h40		Le Radar	8h09	17h37	12h07
Heugnes	7h55	17h35		Le Gardon Frit	8h11	17h39	12h09
Pellevoisin	8h00	17h30		Le Ferrondet	8h13	17h41	12h11
Villegouin	8h05	17h25		Ecueillé	8h20	17h47	12h17
Pellevoisin	8h10	17h20					



**HEUGNES
CHÂTEAUROUX**
*
**CHÂTEAUROUX
HEUGNES**

RENSEIGNEMENTS

* Hall Gare Routière CHÂTEAUROUX
tél: 02.54 22 13 22
* T.D.I. tél: 02.54 08 55 60
* Transports GAUTHIER
tél: 02.54 39 00 22

LIGNE 3 LUÇAY-LE-MALE - ECUEILLE - CHATEAUROUX									
Jours de circulation		V	L	Me	S	L.M	L.M	V	
Période de fonctionnement		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
LUÇAY-LE-MALE	Bourg					6.15			
ECUEILLE	Place			13.05		6.30			
JEU MALOCHES	Croisement					6.45			
HEUGNES	Bourg			13.20			6.25		
LES BARREAUX	D 33			13.22			6.28		
PELLEVOISIN	Bourg	9.20	13.25	13.25			6.40		
VILLEGOUIN	Bourg	9.30							
LA BONDUAIRE	Croisement						6.43		
ARGY	Bourg	9.37	13.30	13.30			6.45		
BUZANÇAIS	Marché	9.45							
SOUGE	Bourg		13.35	13.35			6.50		
SAINT-PIERRE-DE LAMPS	Bourg		13.38	13.38			6.53		
SAINT-MARTIN-DE LAMPS	Bourg						7.00		
FRANCILLON	Embl		13.45	13.45			7.10		
VILLEGONGIS	Bourg		13.50	13.50			7.15		
VINEUIL (*)	Bourg		13.55	13.55			7.20		
CHEZELLES	Bourg						7.21		7.15
VILLERS (*)	Bourg		14.00	14.00			7.25		7.25
BRASSIOUX	RN						7.30		7.30
CHATEAUROUX	Lycée Giraudoux					7.38	7.38		7.38
CHATEAUROUX	GARE ROUTIÈRE	14.15	14.15						
CHATEAUROUX	Lycée P. M. Curie					7.44	7.44		7.44
CHATEAUROUX	LEP Charmilles					7.47	7.47		7.47
CHATEAUROUX	Lycée Technique					7.50	7.50		7.50
CHATEAUROUX	Lycée Agricole					7.55			

(1) Circule du 15 septembre 1996 au 09 juin 1997 inclus. (2) Dessert Heugnes et les Barreaux, les LUNDIS. (3) Circule du 11 septembre 1996 au 13 juin 1997.
(*) Localités desservies également par la ligne 2 - Valençay - Châteauroux.
○ Fonctionne toute l'année à l'exception des jours fériés. ■ Ne fonctionne que les jours scolaires

LIGNE 3 CHATEAUROUX - ECUEILLE - LUÇAY-LE-MALE									
Jours de Circulation		V	L	Me	S	L.M	L.M	V	
Période de Fonctionnement		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
CHATEAUROUX	GARE ROUTIÈRE		17.00	17.00				17.50	
CHATEAUROUX	Lycée Technique				12.05	12.05	12.05	18.05	18.05
CHATEAUROUX	LEP Charmilles				12.10	12.10	12.10	18.10	18.10
CHATEAUROUX	Lycée P. M. Curie				12.15	12.15	12.15	18.15	18.15
CHATEAUROUX	GARE ROUTIÈRE				12.20		12.20		
CHATEAUROUX	Place Voltaire							18.20	
CHATEAUROUX	Lycée Giraudoux				12.25	12.25	12.25	18.25	18.25
BRASSIOUX	RN				12.35	12.35	12.35	18.40	
VILLERS (*)	Bourg	17.15	17.15	12.44	12.44	12.44	18.45	18.45	
CHEZELLES	Bourg				12.50	12.47		18.55	
VINEUIL (*)	Bourg	17.20	17.20	12.49		12.49	18.50		
VILLEGONGIS	Bourg	17.25	17.25	12.55		12.55	18.55		
FRANCILLON	Embranchement	17.30	17.30	13.00		13.00	19.00		
SAINT-PIERRE-DE LAMPS	Bourg						19.05		
SAINT-MARTIN-DE LAMPS	Bourg	17.35	17.35	13.05		13.05	19.10		
SOUGE	Bourg	17.38	17.38	13.15		13.10	19.15		
BUZANÇAIS	Marché	11.45							
BUZANÇAIS	Croisement	11.47							
ARGY	Bourg	11.53	17.42	17.42	13.20		13.15	19.20	
VILLEGOUIN	Bourg	12.00							
PELLEVOISIN	Bourg	12.10	17.50	17.50	13.25		13.25	19.25	
LES BARREAUX	D 33				17.52		13.27	19.27	
HEUGNES	Bourg				17.55		13.30	19.30	
JEU MALOCHES	Croisement								19.25
ECUEILLE	Place			18.05		13.42		19.40	
LUÇAY-LE-MALE	Bourg					13.52		20.00	

(1) Dessert Les Barreaux et Heugnes les vendredis. (2) Circule jusqu'au 13 juin 1997 inclus.
(*) Localités desservies également par la ligne 2 Valençay - Châteauroux.
○ Fonctionne toute l'année à l'exception des jours fériés. ■ Ne fonctionne que les jours scolaires

LE CARILLON - Bulletin Municipal
réalisé par la Commission de l'Information -
Conception et Coordination Martine Denisot
Mairie - 36180 HEUGNES
tél: 02.54 39 01 85
fax: 02.54 39 07 06
Imprimé sur papier recyclé

